

Image not found or type unknown



Création d'entreprise,agrément

Par **anikristi**, le **25/01/2010** à **21:53**

Bonjour,

Je voudrais savoir si je pouvais cumuler deux activités différentes en tant qu'auto-entrepreneur.Est-ce que ce statut permet de passer facilement à un autre statut d'entreprise? Pour un agrément simple dois-je présenter à la Direction du Travail mes diplômes pour évaluer mes compétences?

Merci